# Ecole Claude Lorius

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN
03 81 57 25 97 / ecole.fontain@ac-besancon.fr

## Procès-verbal du conseil d'école du mardi 13 octobre 2026

**La séance débute à 18 heures.**

**Membres présents :**

- Représentants du SIFALP : Mme Toitot, Mme Recht, Mme Hinz
- Personnel enseignant : Mme Gavazzi, M Gilbert, Mme Delcey, Mme Halbert-Cadet, Mme Pernet, Mme Bataille, Mme Remonnay, Mme Girod, M Lehec (intervenant en allemand)
- Représentants des parents d'élèves : M Coulet, M Mouillebouche, Mme Mouillebouche, Mme Saget
- 123 soleil : Mme Gueldry
- Francas : Mme Mentfakh

**Membres absents excusés :** M Martin (IEN).

Le conseil d'école commence par une pensée pour Timéo Huot et sa famille. Les enseignants annoncent, qu'avec l'ensemble des adultes de l'école, ils souhaitent planter un arbre dans la cour de récréation élémentaire à la mémoire de Timéo. Cette proposition a été acceptée par le SIFALP. L'arbre sera planté quand les conditions météorologiques seront favorables.

### 1) Désignation d'un.e secrétaire de séance

Mme Saget est désignée secrétaire de séance.

### 2) Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école (année scolaire 2025/2026)

Approuvé à l'unanimité

### 3) Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

Sur 218 parents inscrits, 80 parents ont voté, ce qui représente un pourcentage de 36,7 % de parents votants (- 6,4 % par rapport à l'an dernier).
Pour la première fois, le vote par voie électronique exclusivement a été testé. Les parents et la directrice sont pleinement satisfaits de cet essai. Le conseil d'école se prononce pour sa pérennisation.
Pour les parents séparés, ce système est plus facile que l'ancien car la photographie du QR code peut facilement être envoyée à l'autre parent.
Une liste était présentée et a été élue :

| TITULAIRES |
|---|
| Léa BONNEFOY |
| Xavier COULET |
| Séverine DARGAUD |
| Emmanuelle GUELDRY |
| Julia MOUILLEBOUCHE |
| Loïc MOUILLEBOUCHE |
| Clara SAGET |

## 4) Effectifs

**Année scolaire 2026/2027**

Effectif total actuel : **144 élèves (-7 par rapport à septembre 2025)** : 48 élèves en maternelle et 96 en élémentaire. Dans l'été : 1 arrivée en CM2 et 2 départs (1 en CE2 et 1 en CM2).

Répartition des élèves par classe :

| | | |
|---|---|---|
| Cl 2 | PS/MS | 24 |
| Cl 3 | MS/GS | 24 |
| Cl 4 | CP | 22 |
| Cl 5 | CE1 | 16 |
| Cl 6 | CE2 | 19 |
| Cl 7 | CM1/CM2 | 19 |
| Cl 8 | CM1/CM2 | 20 |

Répartition par niveau :

| | |
|---|---|
| PS | 15 |
| MS | 17 |
| GS | 16 |
| CP | 22 |
| CE1 | 16 |
| CE2 | 19 |
| CM1 | 15 |
| CM2 | 24 |

**Prévisions pour l'année scolaire 2027/2028**

Prévision de l'arrivée de 18 élèves de petite section (nés en 2024) et du départ de 24 CM2, ce qui correspondrait à une perte de 6 élèves par rapport à cette année.
La prévision d'effectif total pour l'année scolaire 2027/2028 est donc de 138 élèves (50 élèves en maternelle et 88 en élémentaire).

Les prévisions d'effectifs sont envoyées à la DSDEN en novembre. Début 2027 aura lieu la commission qui annonce les ouvertures et fermetures de classes. Le nombre moyen d'élèves par classe serait de 19,7 élèves/classe dans le cas d'un fonctionnement avec 7 classes (pour 6 classes : 23 élèves).

## 5) Fonctionnement de l'école

**PERSONNEL**

- L'équipe enseignante : composée de 9 enseignants. Mme Girod assure le remplacement de Mme Lamy en CP (en congé maladie pour l'année scolaire).
- 2 ATSEM à temps plein : Maja TRAJKOVSKI travaille en classe 2 (PS/MS). Nadège CHAPATTE travaille en classe 3 (MS/GS).
- Karen QUINET intervient en tant qu'AESH auprès d'un élève
- Un élève devrait bénéficier d'un.e AESH mais actuellement personne n'est nommé. Des demandes ont été faites par la famille et par la directrice.
- Une personne a postulé pour une en mission « service civique » : la directrice va la recevoir.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

* retards récurrents : rappel d'un extrait de l'article 1 :
*Les parents s'engagent à être à l'heure pour le début des activités pédagogiques (8h30 et 14h00)*

Les enseignants constatent le retard récurrent d'un certain nombre d'élèves particulièrement en maternelle ce qui vient perturber le fonctionnement des classes.

* L'équipe enseignante propose une modification de l'article 12 du règlement intérieur :
*12) En cas de non-respect du règlement par l'élève, il est réprimandé dans le respect des droits de l'enfant : isolement dans la classe ou dans une autre classe ou dans le bureau de la directrice, analyse réflexive à l'oral ou à l'écrit, privé d'une partie d'une récréation. Les responsables de*

*l'enfant sont prévenus selon la situation.*

Vote de ce nouveau règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

Ce règlement sera diffusé aux parents d'élèves par mail et mis en ligne sur les sites des mairies. Toute personne qui en fera la demande auprès de la directrice pourra avoir ce règlement sous format papier. Chaque responsable devra signer un accusé de réception (figurant dans le cahier de liaison de son enfant) prouvant qu'il a lu et qu'il adhère à ce règlement. Il sera affiché sur le panneau de l'école.

**LAÏCITÉ**
La charte de la laïcité est toujours en vigueur dans les écoles : elle est affichée et diffusée par mail à tous les parents. Elle doit être signée (accusé de réception dans les cahiers des enfants) et respectée par tous.

**LANGUES VIVANTES**
Les élèves du CP au CM2 ont choisi l'anglais ou l'allemand. M Gaël LEHEC est l'intervenant en allemand : chaque groupe est pris 2 fois par semaine. Groupe 1 : CE1 CE2 / Groupe 2 : CM1 CM2.
13 élèves sont concernés par cet enseignement. Aucun élève de CP n'étudie l'allemand cette année.
En maternelle : découverte de langues étrangères.
En cycle 2, l'anglais et l'allemand sont travaillés essentiellement à l'oral et de façon très ludique.

**DÉCLOISONNEMENTS et FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE**
* Mme Remonnay travaille le mardi et un lundi sur 2 en CE2 / le vendredi et un lundi sur 3 en CE1.
* Mme Gavazzi et M Gilbert se partagent les 2 classes de CM (chacun prend une classe la moitité de la semaine) : les élèves de CM se retrouvent par niveau pour les disciplines suivantes : géographie et anglais.
* Pendant le temps de sieste : tous les MS sont pris en charge par Mme Bataille / tous les GS sont pris en charge par Mme Delcey
* Mme Halbert-Cadet enseigne l'anglais aux CM1 (une fois par semaine).
* M Gilbert enseigne l'histoire en CE2
* Les enseignantes de maternelle prendront des élèves d'élémentaire en APC.

**SECURITE : LES PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité)**
Importance du PPMS et de l'entraînement des enfants à ce type d'exercice.
Un exercice type « incendie » a été réalisé le mardi 6 octobre.
2 lieux de regroupement : la cour de maternelle et le préau.

Temps d'évacuation et de mise à l'abri : environ 1 minute pour les deux lieux de regroupement.

Tous les protocoles sont visibles dans le bureau de direction.

**6) PRÉSENTATION DU PROTOCOLE HARCÈLEMENT**
La grosse difficulté est de repérer une situation de harcèlement (tout n'est pas harcèlement). Pour toute difficulté rencontrée par un enfant : l'inciter à venir voir un adulte.

Le protocole est consultable au bureau de la directrice de l'école et est présenté chaque année au conseil d'école. Il conduit à la rédaction d'une fiche-incident après discussions avec le ou les enfants concernés ainsi qu'avec les témoins éventuels (adultes et/ou enfants). Des mesures internes à l'établissement (excuses/réparations, mots aux familles...) peuvent ensuite être prises ainsi que

des mesures externes (selon le niveau du fait-établissement éclairé).
Des actions dans tous les niveaux de classe se feront : la prévention se fait également au quotidien (en classe notamment en EMC) mais aussi et souvent en récréation.

## 7) ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2027

L'organisation actuelle du temps scolaire de l'école a été arrêtée à la rentrée 2024 pour une durée de 3 ans. Cette organisation relève d'une mesure dérogatoire.
Conformément à la réglementation, il convient au conseil d'école de se prononcer de nouveau à ce sujet pour la rentrée 2027 en lien avec l'autorité ayant la compétence scolaire.
Les enseignants et le SIFALP proposent la reconduction actuelle de l'organisation du temps scolaire à savoir 8 demies-journées d'école avec une pause le mercredi.
Vote pour la reconduction actuelle de l'organisation du temps scolaire : adoptée à l'unanimité

## 8) ÉVALUATION ECOLE

Depuis 4 ans les établissements scolaires français sont évalués. Cette année notre école est concernée (comme tout le bassin de recrutement du collège de Saône).
L'objectif de cette évaluation n'est pas de faire un classement des établissements mais de faire une analyse du contexte, ce qui fonctionne, ce qui est à améliorer. Cela doit servir de base à l'élaboration du nouveau projet d'école.
4 domaines sont analysés :
- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- les acteurs et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

L'évaluation se fait en deux temps : le premier temps est un temps d'auto-évaluation où l'ensemble des acteurs de l'école et leurs partenaires peuvent être mis à contribution (cela peut se faire sous forme de discussions, de questionnaire en ligne ou à l'école pour les élèves par exemple.). Un rapport d'auto-évaluation sera rédigé par l'équipe enseignante puis envoyé aux membres de la commission d'évaluation.
Un second temps sera consacré à l'accueil à l'école de la commission d'évaluation (début mars). Cette commission est composée de personnel de l'éducation nationale en dehors de notre circonscription.
Un rapport de la commission sera enfin envoyé à l'école et servira d'appui à l'élaboration du projet d'école de l'année prochaine.

## 9) COOPERATIVE SCOLAIRE : OCCE

Les comptes sont consultables dans le bureau de direction pour les membres à jour de leur cotisation.

Cette année la gestion de la coopérative sera faite différemment des autres années. Un budget de 30€ est prévu par enfant. Chaque enseignant le répartira à ses élèves. (abonnements / bus / affiliation USEP / petits travaux ou cuisine dans la classe / jeux / livres etc.)
Une ligne commune est maintenue : les entrées de spectacle resteront à la charge des familles.
Les dépenses obligatoires :
* les frais bancaires
* la cotisation OCCE (2,73 € par personne)

Les recettes prévues (ou faites) :
* cotisation des parents
* les photographies scolaires
* subventions du SIFALP

Il restait 1 237,94€ sur le compte à la rentrée.

Au début de cette année scolaire : 129 cotisations ont été payées (soit environ 90% des élèves).

## 10) Projets pédagogiques déjà réalisés ou en cours

| Classes concernées | Nature du projet |
|---|---|
| 2/3 | Des balades type « randonnées » ont été réalisées le jeudi matin |
| GS/CP/CE1 | Jeux sportifs au stade le mardi après-midi |
| 5/6 | * Sorties dans les bois : travail sur la forêt. Ce projet se fera tout au long de l'année avec des sorties régulières. Travail interdisciplinaire.<br>* visite au musée Courbet avec exposition temporaire sur le réalisme animalier |
| 7/8 | * trois balades type « randonnées » ont été réalisées le vendredi après-midi<br>* projet de séjours découverte de 3 jours dans les volcans d'Auvergne en fin d'année scolaire |
| 4/5/6 | Jeux de société inter classes sur tout le cycle 2 le jeudi après-midi avant les vacances. |

* Les classes des cycles 1 et 2 se sont inscrites à l'USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire). Pour être affilié, il faut l'appui d'une association : 123 soleil a accepté de prendre ce rôle.

* Des spectacles / concerts / cinéma : « les 2 scènes ». Les inscriptions ont été faites et les enseignants sont dans l'attente des réponses.
Toute l'école participera à un spectacle le jeudi 17 décembre au matin à la salle des fêtes de Fontain par la troupe « les assoifféEs d'Azur ». Cette troupe a accompagné le projet artistique de l'école en juin 2026.
Un projet artistique pour toute l'école est en cours de discussion. Tout dépendra du financement possible (budget de 4500€ environ).
Une demande financière est faite auprès du SIFALP et 123 soleil pour les gros projets.
Concernant le projet de classe découverte en CM : même si l'apport financier n'est pas important, les enseignants souhaitent faire participer les enfants à une vente (à définir).

## 11) Association 123 Soleil, école Claude Lorius

Samedi 17/10/26 : Défilé de mode enfants avec KTY Couture sur le marché de Pugey
Samedi 12/12/26 : Marché de Noël de Fontain - L'association tiendra certainement un stand de petite restauration / buvette - en attente de confirmation
Maintien de la vente de produits régionaux et de sapins de Noël
La fête de Noël aura lieu le vendredi 18/12 au soir

**Projets 2027 :**

- Proposition évènement Pâques / Carnaval
- 04/04/27 : Bike & Run parents - enfants

## 12) Questions diverses

* commémoration du 11 novembre : les enseignants du CE1 au CM2 se rendront au monument aux morts de Fontain dans la semaine du 11 novembre (lecture de lettres de poilus)

QUESTIONS DES PARENTS

**Ecole**

**- Est-ce que les élèves de CP ont toujours la possibilité d'aller dans la cour de récréation des maternelles ?**

L'ensemble des classes d'élémentaire a la possibilité d'aller passer une récréation dans la cour de la maternelle par petits groupes. Parfois une classe complète descend avec son enseignant. Les CP n'ont pas forcément envie de descendre car ils ont quitté cette cour il y a peu et ont envie d'être « chez les grands ». Il y a plus de demandes chez les CM qui ont plaisir à venir s'occuper des plus jeunes. Ces échanges sont souvent enrichissants et participent à renforcer un bon climat scolaire.

***SIFALP***

**- Des parents s'inquiètent de la sécurité à l'école car le portail est ouvert en dehors des horaires durant lesquels les élèves doivent sortir. Un parent a pu rentrer dans l'enceinte de l'école pendant les heures de classe. Le portail est-il cassé ?**

Réponse du SIFALP : Le portail est défectueux depuis le début de l'année scolaire. Déjà 3000 euros de frais et le portail ne fonctionne toujours pas correctement. La société qui l'a installé est en liquidation. Le SIFALP attend des devis d'une autre société.

**13) Francas**

Mme Mentkakh évoque quelques difficultés à faire respecter le règlement par les enfants en début d'année, mais cela va mieux.

Les élèves du CP au CM2 se servent sous forme de self et cela se passe bien. Des épices sont mises à la disposition des enfants pour assaisonner leurs plats.

Évocation d'une probable fermeture du périscolaire les mercredis matins car manque d'effectif suffisant (5 à 6 enfants actuellement) : un sondage sera envoyé aux parents prochainement

* dates des prochains conseils d'école ordinaires : mardi 2 février 2027 - mardi 22 juin 2027

La secrétaire de séance,
Mme Saget

La directrice,
Mme Pernet